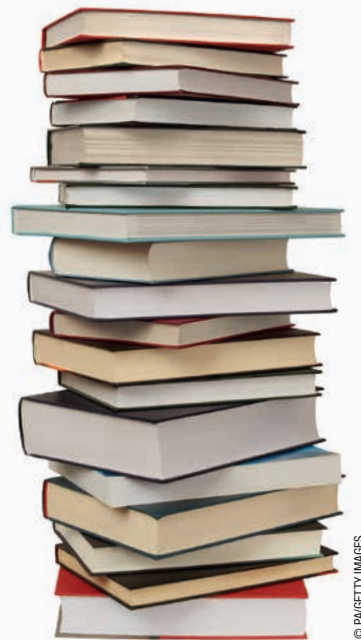


À SUIVRE

- La précommande, un modèle vertueux... en construction p.30
- Comment Colissimo décarbone la livraison de ses colis p.34
- L'avenir encore flou de la consigne pour réemploi p.36
- Social Market mixe seconde main et actions solidaires p.38
- L'hygiène écologique dans la peau p.40
- Cdiscount intensifie sa politique de réduction des emballages p.42

La deuxième vie **des livres invendus**

Que faire des stocks de livres invendus ? Si une partie est envoyée au pilon, des entreprises comme Expodif et MyFairBook accordent une seconde chance aux ouvrages qui n'ont pas trouvé initialement preneur.



© PAGETTY IMAGES

En se plaçant devant le dernier roman d'Amélie Nothomb ou d'Éric Reinhardt, le livre de l'humoriste Panayotis Pascot a été la surprise de cette rentrée littéraire. Si parmi les milliers de nouveautés publiées chaque année se cachent de potentiels succès, d'autres sont des échecs cuisants. Et à moins d'avoir une boule de cristal, « *chaque livre est un pari* », rappelle justement Pascal Lenoir, président de la commission environnement et fabrication du Syndicat national de l'édition (SNE).

L'économie du livre est portée par quelques gros succès qui permettent de financer des nouveaux ouvrages et auteurs. Mais contrairement à des vêtements ou du maquillage, quand un livre ne se vend pas, il ne peut pas être bradé. Seule une ristourne de 5 % est autorisée. La raison ? La loi Lang impose un prix unique. « *Les détaillants peuvent pratiquer des prix inférieurs au prix de vente sur les livres édités ou importés depuis plus de deux ans, et dont le dernier approvisionnement remonte à plus de six mois* », précise tou-

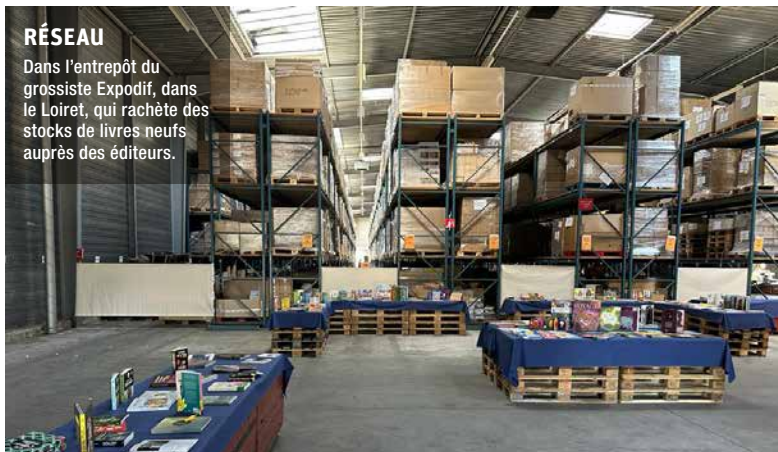
tefois le texte. De ce fait, si un livre ne rencontre pas le succès escompté, les librairies peuvent le retourner aux éditeurs afin de le remplacer par un plus récent. Ces retours se font, en fonction du fournisseur et des conditions générales et commerciales, librement ou avec une autorisation de la part du fournisseur, rappelle le Syndicat de la librairie française (SLF).

Gérer la collecte de A à Z

Ces invendus sont d'abord gérés par le distributeur. Celui-ci, maillon de la chaîne du livre s'occupe des aspects logistiques, aussi bien pour réapprovisionner un point de vente en pénurie du dernier Guillaume Musso que pour gérer les livres retournés. Ces derniers ont alors plusieurs destins : 13,2 % sont pilonnés, 5,4 % sont réintégrés dans le stock et 2,6 % sont rendus à l'éditeur, selon le SNE. Pour éviter que certains livres ne finissent en pâte à papier (100 % des ouvrages mis au pilon partent au recyclage), des acteurs revalorisent ces stocks, comme Expodif. Ce grossiste rachète les stocks d'ouvrages

RÉSEAU

Dans l'entrepôt du grossiste Expodif, dans le Loiret, qui rachète des stocks de livres neufs auprès des éditeurs.



EN DIRECT

La start-up MayFairBook revend directement en ligne des livres qui ne sont plus visibles en rayons.



PHOTOS EXPODIF

« Notre métier est encore une goutte d'eau dans l'écosystème du livre, mais nous répondons à des attentes croissantes, aussi bien autour de l'économie circulaire que sur les contraintes budgétaires. »

Daniel Rozenblum, président d'Expodif

neufs en arrêt de commercialisation. La moitié sont vendus à prix réduit en grandes surfaces ou par des soldeurs et des bouquinistes. « Et 40 % de notre diffusion est réalisée auprès des collectivités (bibliothèques, écoles, etc.) », indique Daniel Rozenblum, président d'Expodif. L'entreprise gère de A à Z la récupération auprès des éditeurs. « Notre métier est encore une goutte d'eau dans l'écosystème du livre, mais nous répondons à des attentes croissantes. » Le

13,2%

La part de la production française de livres qui finissent pilonnés et recyclés **5,4%** sont réintégrés dans le stock et **2,6%** rendus à l'éditeur

Source : SNE

recyclage des livres et l'arrêt de commercialisation sont des sujets sensibles chez les éditeurs, car les auteurs sont rémunérés en fonction des ventes.

Prolonger les droits d'auteur

Dans ce cadre, un autre acteur a émergé : MyFairBook. En plus de participer à l'économie circulaire, cette jeune pousse permet aux auteurs – dont les livres ne sont plus visibles sur les étagères – de prolonger leurs droits d'auteur. À l'inverse d'Expodif,

elle vend directement les livres auprès des consommateurs via une plate-forme en ligne. Lancé en octobre 2022 par Julie Rovero et Patricia Farnier, le site a fêté sa première année : 74 titres issus de 14 éditeurs y sont proposés. MyFairBook prône l'éloge de la lenteur, à rebours du renouvellement frénétique. « Les livres sont sélectionnés avec un comité de lecture d'une douzaine de personnes », explique Patricia Farnier. Ce travail de personnalisation permet de cibler des lecteurs intéressés par la démarche et sensibles aux questions environnementales. En parallèle, la start-up se diversifie, notamment via une offre BtoB. « Nous avons organisé en octobre un café littéraire chez L'Oréal », partage Julie Rovero. Une façon de faire connaître leur concept auprès d'un autre public, tout en permettant aux entreprises de valoriser cette initiative dans leurs engagements RSE. ■■

ÉMILIE NGUYEN

Le casse-tête du don des ouvrages neufs

« Faire un don peut paraître simple, mais il faut y consacrer du temps, connaître le cadre légal ou contacter des associations reconnues d'utilité publique ou d'intérêt général pour profiter de la défiscalisation », souligne François Vallée, directeur marketing et communication de Comerso, acteur de l'antigaspi. Contrairement au don de livres d'occasion, celui de livres neufs reste rare. D'une part car cela a des conséquences pour les auteurs, qui sont rémunérés à chaque vente, et, d'autre part à cause de la logistique... qui peut se révéler lourde. C'est pourquoi l'Association pour la diffusion internationale francophone de livres, ouvrages et revues (Adiflor) récupère les livres chez les éditeurs. « Les dons sont très variables selon les propositions des éditeurs, qui maîtrisent de mieux en mieux les tirages », estime Isabelle Le Camus de Lagrevol, déléguée générale d'Adiflor.